

que nous ne recouvrerons jamais, le meilleur et le plus aimable sujet qui se puisse voir : un naturel des mieux faits et le plus avantageux qui se puisse dire ; une fille paisible, charitable et prudente autant qu'il se peut imaginer ; d'une vertu aussi rare que la conduite de Dieu sur elle était extraordinaire. Notre douleur est si juste et si sensible que nous n'en parlons et n'y pensons qu'avec larmes. Nous avons bien gravé dans nos cœurs les reliques de ses vertus, et nous avons un précieux dépôt dans son aimable corps, auprès duquel nos charitables Sœurs ne se lassent point de prier.

"J'ai appris que la Mère de Saint-Sauveur (la sœur aînée de la Mère de Saint-Augustin) est votre Supérieure. Hélas ! j'espérais bien que son aimable sœur nous tiendrait ici, à la première élection, la même place ; mais nous ne méritions pas un si grand bien, au moins moi qui la cherche souvent pour lui communiquer mes petites difficultés et mes pensées. Il m'est bien sensible de ne la plus trouver pour me consoler avec elle, car elle était tout mon recours et toute ma consolation."

La vénérable Mère de Saint-Bonaventure, qui écrivit ces lignes, eut la joie, quelque temps après, de contempler sa très chère fille dans la gloire du paradis. Un jour qu'elle était devant le saint Sacrement à réciter l'office :

"Je vis, raconte-t-elle, une grande montagne toute claire comme le cristal, sur laquelle étaient quantité d'anges et de saints rangés en chœur des deux